

Une enveloppe de 220 560 euros de subventions aux associations.

A.I.C.A Coublevie/ St Etienne de Crossey	570,00
Amicale boules	1 350,00
FNACA	140,00
Dauphins de Crossey « Basket »	1 400,00
Chorale la "Stéphanelle"	650,00
Chorale Amis Voix, art et musique en Pays Voironnais	150,00
Club des "Gentianes"	700,00
Les Pommes Dauphines	100,00
Crèche les zébulons	112 600,00
Dynamique Gym	500,00
As Crossey Football	2 600,00
Karaté Club	900,00
Tennis Club de Crossey	1 800,00
M.P.T	13 000,00
Animation Expression Jeunes	67 000,00
Ludothèque	10 000,00
Ski club	1 250,00
Tennis de Table	1 150,00
Ski nordique Chartrousin	100,00
Ça bulle au Village	550,00
Collectif demain	500,00
Subvention exceptionnelle COVID	3 000,00
LAEP Bulle de jeux	300,00
Club du chien de défense et d'utilité de Chartreuse	250,00
TOTAL SUBVENTIONS	<u>220 560,00</u>

**Le Budget d'investissement s'équilibre à la somme de 2 088 532,65 €
Dont 372 417,77 de reports d'investissements contractés en 2020.**

SCOLAIRE PERISCOLAIRE 578 812,36

Ecole élémentaire 167 802,00

Travaux batiments	136 542,00
Informatique matériel de Bureau	13 750,00
Etudes qualité air	8 000,00
Mobilier	9 510,00

Ecole Maternelle 57 774,58

Travaux batiments	48 014,58
Informatique matériel de Bureau	3 500,00
Mobilier	6 260,00

Périscolaire cantine garderie 99 802,00

Travaux batiments	85 502,00
Informatique matériel de Bureau	3 500,00
Mobilier	10 800,00

Crèche 8 549,00

Travaux bâtiment	8 049,00
RAM	500,00

Ludothèque 244 884,78

Travaux de bâtiment	236 665,78
Modobilier	8 219,00

D'importants travaux sont inscrits au BP2021 pour les écoles élémentaire et maternelle ainsi que pour le bâtiment nommé « espace jeunes » qui intègre la cantine garderie scolaire, la crèche la ludothèque et divers locaux partagés.

Il s'agit principalement de travaux visant une meilleure politique énergétique, une meilleure gestion de l'eau et des aménagements divers pour les élèves et les utilisateurs (changement des menuiseries, éclairages en LED et automatisé, réfection des toilettes, création d'une pergola, jeux extérieurs en maternelle, four 14 niveaux pour la cantine, parc à vélos pour l'espace jeunes...) mais aussi d'importants travaux de remise en état des peintures tant intérieures qu'extérieures ainsi que des clôtures.

Dans un souci de qualité éducative la commune poursuit ses investissements en matière informatique et contribue à compléter les équipements nécessaires à un bon fonctionnement de ces structures.

EDIFICES CULTUELS 219 050,00

Eglise Bourg	210 200,00
Eglise de Tolvon	150,00
Cimetière	8 700,00

Une enveloppe a été budgétisée afin de rénover l'intérieur de l'église du Bourg. Pour ce faire la commune a passé un contrat avec un architecte spécialisé en la matière. Un dossier de demande de subvention pour ce projet sera déposé avant de lancer les travaux.

Poursuite des reprises de concessions dans le cimetière du bourg.

EQUIPEMENTS SPORTIFS 122 264,24

travaux sur terrains de tennis	64 000,00
Travaux et équipement du Gymnase	30 674,33
Abri à vélos complexe sportif	27 489,91
Boulodrome	100,00

Il s'agit principalement des travaux d'améliorations des courts de tennis (éclairage et rénovation de 2 courts). Ces travaux bénéficieront d'une aide financière de la région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 24 415€. Les trottoirs périphériques du gymnase seront repris permettant une accessibilité à tous, divers matériels et équipements sont budgétisés tel qu'une échelle fixe crénoline sécurisée pour l'accès du toit terrasse au toit du gymnase, du matériel de nettoyage, enfin un abri à vélos est prévu dans l'enceinte du complexe sportif.

HOTEL DE VILLE MAIRIE	96 589,58
Travaux du bâtiment	23 237,58
Informatique Bureautique fibre optique	52 698,42
Mobilier et autre	20 353,58
Plan Communal de Sauvegarde	300,00

L'arrivée de la fibre optique sur la commune nécessitera des travaux de cablage à l'intérieur du bâtiment, le serveur doit être changé et comme chaque année il convient de renouveler une partie du parc informatique de la mairie et la finalisation du site internet ainsi qu'une vidéo de présentation du village pour le site. Le contrat de maintenance du copieur arrivant à terme il conviendra également de lancer une consultation pour le parc copieurs (Mairie, écoles). L'ancien bureau de poste servira d'annexe à la mairie, afin de mettre à disposition de nouvelles salles associations. L'achat de mobilier et de matériel de nettoyage sont donc budgétisés pour ce bâtiment.

SALLE DES FETES	34 130,00
Travaux sur le bâtiment	530,00
Réflexion projet ilot « salle des fêtes »	33 600,00

L'un des projets du mandat porte sur le secteur de la salle des fêtes. Les sommes budgétisées sur 2021 permettront de fixer les lignes principales du projet, notamment en faisant un état des lieux des bâtiments communaux situés dans cette zone, afin de travailler sur un projet global.

BATIMENT DE RAPPORTS	86 375,00
Travaux sur bâtiment dit "Varlope"	60 000,00
Travaux sur logement dit de "Secours"	25 000,00
Maison jouxtant Salle des fêtes	1 375,00

La commune dispose d'un parc locatif dont elle est tenue d'assurer les travaux puisqu'elle en est propriétaire. Une enveloppe est budgétisée afin de changer l'ensemble des menuiseries du bâtiment « Varlope » de la Rue du Magnin. De plus une somme est affectée à la remise en état du logement dit d'urgence.

SERVICES TECHNIQUES	15 650,00
Travaux sur le bâtiment	5 700,00
Matériels techniques	7 950,00
Matériel pour mise à disposition associations	2 000,00

Comme chaque année il convient de renouveler et de compléter le matériel technique nécessaire aux interventions des agents sur divers sites. Une enveloppe est également inscrite afin de finaliser la mezzanine construite en 2020. 2000 Euros sont budgétisés pour l'achat de 2 barnums.

MAISON POUR TOUS	2 674,36
Travaux sur le bâtiment	2 674,36

Il s'agit du solde des travaux réalisés entre 2019 et 2020.

A ces travaux de bâtiments et achats de matériel informatiques, mobiliers et autre il convient de rajouter les dépenses suivantes.

URBANISME GESTION DU TERRITOIRE	418 944,00
Modification 02 PLU	38 720,00
OAP ROSSIGNOL	380 224,00

Les aménagements de réseaux pour l'opération d'aménagement programmée de l'ancien site Rossignol, (créations de logements par l'opérateur « Bouygues ») nécessite la création d'une voirie et d'aménagements divers pour ce projet urbain partenarial. En contre partie une participation sera demandée à « Bouygues » au fur et à mesure de l'avancement des travaux et selon les règles préalablement définies. Une somme est inscrite pour la modification 02 du PLU.

RESEAUX

	366 817,23
Voirie	140 000,00
Aménagement Centre Bourg	62 732,69
Signalétique routière Aménagement de sécurité	30 000,00
Electrification Rurale	25 000,00
Eclairage PUBLIC	24 665,34
Chemin dit des "Moulins"	20 300,00
Cheminement piéton St Aupre	20 000,00
Protections des habitations	19 200,00
Parking dit "Rossignol"	15 000,00
Giratoire de chartreuse	3 919,20
Défense incendie	6 000,00

L'entretien de la voirie communale étant une dépense obligatoire, chaque année une enveloppe est inscrite pour ces travaux.

Le solde des travaux du centre bourg sont également inscrits ainsi que des travaux d'aménagement en matière de sécurité routière et pour les citoyens.

Réflexion sera menée pour la mise en place de zones bleues dans le centre bourg.

La poursuite des coupures nocturnes de l'éclairage public, et des renforcements et extension du réseau d'électrification rurale sont à programmer.

Diverses études devraient être menées sur le déplacement d'un chemin communal, la poursuite du cheminement piéton direction St Aupre, les mesures à prendre quant à la protection de certains sites quant aux risques naturels listés par le RTM.

Suite à l'achat en 2020 par la commune du parking dit « Rossignol » des travaux de marquage pour des places de stationnement ainsi qu'une piste pédagogique « vélo » sont à l'étude.

Budget Participatif et CMEJ

	10 300,00
Enveloppe budget participatif	10 000,00
Enveloppe SMEJ	300,00

Une enveloppe a été votée pour un projet participatif.

Ce sont donc 1951 606,77 Euros de dépenses d'équipement inscrites au BP 2021 auxquelles il convient de rajouter :

Une enveloppe dites de dépenses imprévues pour 45 825,88 euros

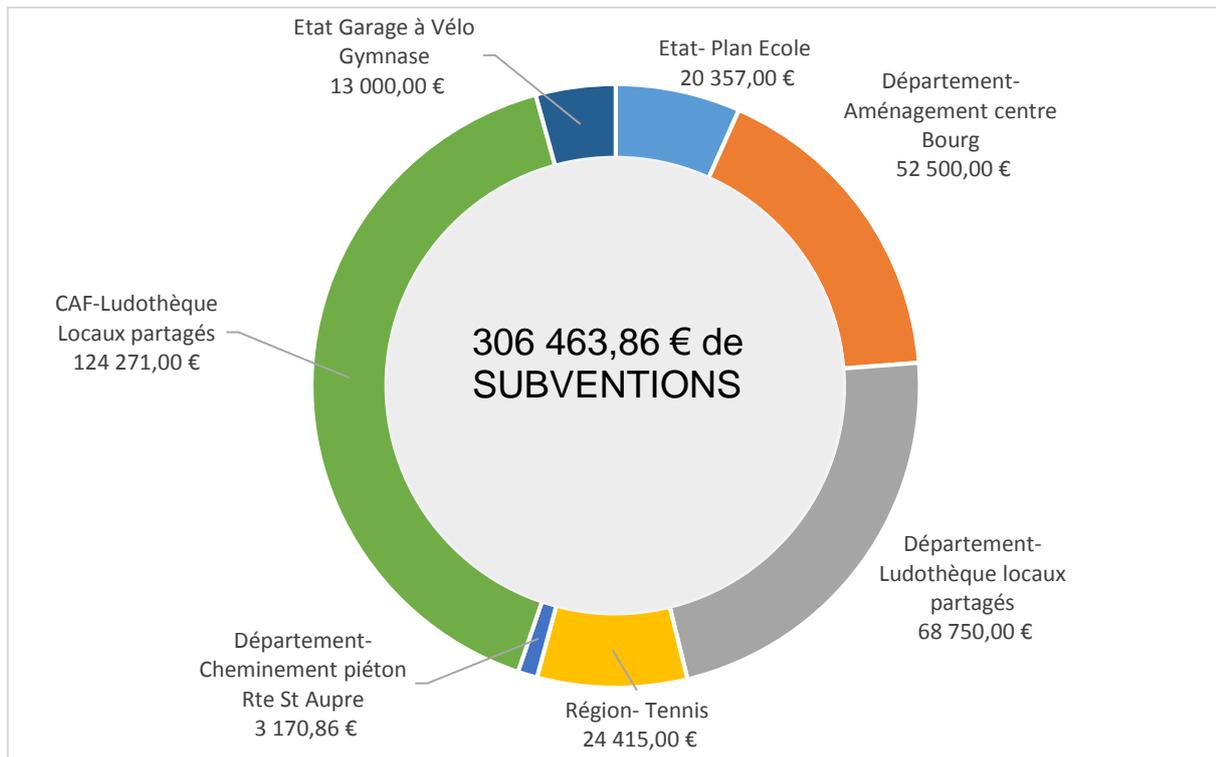
Le capital de la dette à rembourser sur l'exercice 2021 soit 87 500 euros

Ainsi que des jeux d'écriture pour 3 600 Euros (Proratation du loyer perçu d'avance SEMCODA)

Ces dépenses sont financées de la manière suivante.

- 239 387,87 euros résultat d'investissement de l'exercice 2020 constaté au 31 décembre

- 552 020,92 euros de résultat de fonctionnement 2020 affecté dans sa totalité aux investissements 2021.
- 306 463,86 € de subventions allouées par l'Etat, La Région, le Département et la Caisse d'Allocation Familiale pour aider la commune dans le financement de divers programmes.



- 90 000 € de TVA reversée par l'Etat sur les investissements éligibles réalisés en 2019.
- 70 000€ de Taxe d'aménagement
- 145 740 € de participation « Bouygues » OAP Rossignol
- 106 000 € d'amortissements annuels
- 319 280 € d'autofinancement espéré de la section de fonctionnement pour cet exercice
- 259 640 euros d'emprunt.